



Organization for Security and Co-operation in Europe  
**PARLIAMENTARY ASSEMBLY**

## **RAPPORT**

### **Une Occasion en Or**

*Quelques idées sur le conflit du Haut-Karabakh*

Présenté par Göran Lenmarker, Représentant spécial  
pour le conflit du Haut-Karabakh

Session annuelle, Washington, juillet 2005

1. Les négociations pour un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh sont en cours entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Le groupe de Minsk de l'OSCE fournit le cadre aux négociations actuelles et apporte son soutien au processus.
2. L'alternative d'une nouvelle guerre est impensable ; cela apporterait une misère nouvelle, de nouveaux réfugiés et plus de morts et de blessés. La confiance qui existe sera perdue.
3. Ainsi il y a un besoin urgent de trouver une solution pour en finir avec les souffrances humaines, économiques et sociales des deux côtés. Il est important de noter que le temps ne joue en faveur d'aucun côté.
4. La solution ne devrait pas se fonder sur une politique de pouvoir ou de deux poids et deux mesures, mais plutôt sur les règles internationales et les valeurs de l'Europe.
5. Les règles et les normes de l'Europe, tels qu'énoncées dans les engagements pris par les Etats participant aux institutions européennes, ont été testées et adoptées par de nombreux pays. L'expérience des trois Etats baltes, qui étaient encore il y a moins de 15 ans des républiques soviétiques comme l'Arménie et l'Azerbaïdjan, est particulièrement intéressante pour le Caucase du Sud.
6. Le modèle européen d'intégration et de solution aux conflits, fondé sur le respect du droit des minorités, pourrait être la source d'un règlement définitif du conflit du Haut-Karabakh et d'autres conflits dans le Caucase du Sud.
7. Ce modèle s'est construit suite à des siècles de guerres et de conflits. Au lieu de répéter les erreurs du passé, les peuples d'Europe ont décidé de construire un futur commun libre et prospère, en respectant totalement les différences et les traditions de chacun.
8. L'Arménie et l'Azerbaïdjan sont déjà membres de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et du Partenariat pour la Paix (PPP) de l'OTAN. Ils ont aussi des accords de partenariat et de coopération (APC) avec l'UE et seront bientôt inclus dans la Politique européenne de Voisinage (PEV), établie récemment.
9. Ce conflit est en partie un héritage du passé, imposé aux deux parties en raison de politiques de population souvent brutales d'Etats tiers. L'Arménie et l'Azerbaïdjan ont souffert d'une histoire faite d'agression et d'oppression et tous les deux doivent être sûrs que ces réalités historiques ne se reproduiront plus.
10. La préoccupation principale de l'Arménie est la sécurité nationale. A cause de très difficiles expériences au sein des empires ottoman, russe et soviétique, on y trouve de profonds sentiments d'insécurité et de menace pour l'identité nationale et la sécurité de la population.

11. La préoccupation principale de l'Azerbaïdjan se fonde sur l'injustice. Une grande partie de son territoire est occupée et un million de personnes sont des réfugiés ou des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Il en résulte un profond sentiment que l'Azerbaïdjan est victime d'une agression.
12. Il est vital pour le côté arménien de satisfaire la préoccupation principale de l'Azerbaïdjan. De même qu'il est vital pour le côté azéri de satisfaire les préoccupations principales de l'Arménie. Sinon le processus échouera.
13. Les deux parties insistent sur le fait que le conflit est plus de nature historique que de nature religieuse ou ethnique. Une *Commission pour la vérité et la réconciliation* formée par les deux parties devrait essayer de parvenir à une compréhension réciproque et objective du passé. Cela est particulièrement important pour ceux qui ont souffert et qui demandent justice.
14. Les générations à venir ne doivent pas répéter les erreurs des générations précédentes. Une solution durable au conflit sera mieux trouvée dans un contexte de sécurité, de démocratie et de prospérité respectant l'Etat de droit.
15. Une paix durable doit être basée sur un concept mutuellement avantageux où l'Arménie et l'Azerbaïdjan s'entendraient mieux. Cela pourra être réalisé seulement par un processus dynamique d'intégration où la sécurité nationale, la démocratie et la prospérité seront simultanément améliorées pour les deux parties. Ce processus doit se produire plus par la coopération que par des pressions externes. Une coopération durable doit être volontaire, personne ne doit y être forcé.
16. Une telle solution doit être basée sur la confiance, qui prend du temps à être construite. Ainsi il est encore plus important d'agir tout de suite.
17. L'expérience de l'intégration européenne indique quatre éléments centraux qui doivent être satisfaits.
  - *Premièrement* : Les pays participant au processus doivent sentir qu'il n'y a aucun risque pour leur sécurité nationale. Un voisinage sûr signifie aussi la sécurité pour soi-même.
  - *Deuxièmement* : Des normes élevées de démocratie, de droits de l'homme et des droits des minorités doivent être respectées. Cela permet de développer la confiance envers les gouvernements d'autres Etats. Des gouvernements non démocratiques sont par définition instables.
  - *Troisièmement* : L'intégration économique conduit à une forte interdépendance commune à travers une prospérité partagée ; cela est la base la plus solide pour le développement, puisque toute la population est concernée. Il n'y a aucune raison pour que l'Arménie et l'Azerbaïdjan ne puissent pas jouir d'un niveau de vie comparable au niveau européen.

- *Quatrièmement* : La liberté de circulation pour les personnes est à la base de l'intégration, surtout pour les jeunes.

18. De fortes institutions internationales sont prêtes à soutenir l'Arménie et l'Azerbaïdjan en ce qui concerne les quatre points mentionnés *supra*. L'OSCE fournit le cadre au processus et utilise un concept global de sécurité. L'OTAN avec son Partenariat pour la Paix (PPP) est très expérimentée dans la construction de la sécurité nationale et de la confiance réciproque. Le Conseil de l'Europe a développé les standards et les mécanismes pour promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et les droits des minorités. L'UE, avec sa politique de voisinage, offre un processus conduisant à une intégration économique progressive dans le marché intérieur de l'UE ; c'est une des voies les plus puissantes vers la prospérité. Cependant, la liberté de circulation doit d'abord être établie par les parties elles-mêmes, mais sera dans le long terme établie également au niveau européen. L'Arménie et l'Azerbaïdjan ont une occasion en or d'édification avec ce soutien international. C'est une proposition généreuse et elle doit être saisie.
19. En examinant des perspectives plus larges, l'Arménie et l'Azerbaïdjan devraient s'efforcer de construire, ensemble avec la Géorgie, une zone commune caractérisée par la sécurité, la démocratie et la prospérité. Les autorités de ces trois pays du Caucase du Sud sont encouragées à accepter cette proposition d'intégration et à assumer un rôle actif dans son développement de la manière qu'ils jugent la plus convenable pour leurs pays.
20. Un processus de paix plus large doit avoir un large soutien populaire et une dimension parlementaire. Ainsi il en va de la responsabilité de toute la classe politique et des médias de soutenir un tel processus. Un processus d'intégration serait entravé si un des Etat rencontrait l'hostilité des médias, de partis d'opposition ou d'une grande partie de la population ou de groupes influents à l'étranger. Plus particulièrement, des déclarations agressives de la part d'une des parties envers une autre partie ne rendraient pas service au processus.
21. Dans le monde moderne et intégré, le concept d'occupation ne sera plus d'actualité. Si des territoires, auparavant détenus par une partie, sont démilitarisés, il n'en résultera aucun gain militaire direct pour l'autre partie.
22. L'instauration d'un système d'inspection des zones démilitarisées sera cruciale, au moins pour une période de transition. Une force préventive internationale pourrait être mise sur pied à cet égard, pour observer et garantir la sécurité du Haut-Karabakh et des régions environnantes en Azerbaïdjan.
23. Un effort commun doit être fait pour déminer rapidement tous les champs de mine. L'aide et les compétences internationales seront essentielles pour parvenir à ces fins.

24. Il est vital que soient rétablis les routes et les liaisons ferroviaires entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Il doit y avoir des liaisons sûres entre l'Arménie et le Haut-Karabakh, ainsi qu'entre le Nachitjevan et l'Azerbaïdjan.
25. Toutes les frontières entre les deux parties doivent être ouvertes. Les autres frontières aussi. Toutes les formes de sanction doivent être annulées par les Etats tiers.
26. Chaque individu doit se sentir en sécurité dans son propre environnement, en particulier s'il fait partie d'une minorité. Ainsi les droits de l'homme, y compris les droits des minorités, doivent être améliorés ; une culture politique qui prône l'Etat de droit et les droits des minorités doit être protégée.
27. Les négociations doivent aboutir à une solution qui met un terme aux souffrances des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les questions concernant le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que la perte de propriété doivent être considérées avec beaucoup d'attention dans ce contexte.
28. Le statut du Haut-Karabakh est un point central du conflit. Si une solution basée sur l'intégration moderne est trouvée entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, il sera beaucoup plus facile de trouver une solution sur le statut du Haut-Karabakh. Des frontières ouvertes et une économie intégrée rendront le contrôle du territoire moins important et ainsi moins controversé.
29. Le Haut-Karabakh lui-même veut devenir un Etat indépendant. Cependant le Caucase dans son ensemble a un grand nombre de petites populations. Le découpage de la région en des très petits Etats indépendants est considéré comme dangereux et n'est pas une alternative. C'est pourquoi la communauté internationale n'est pas prête à reconnaître l'indépendance des nombreuses régions dans cette zone, y compris du Haut-Karabakh. Une option possible, cependant, reste un arrangement dans lequel le Haut-Karabakh soit associé à l'Arménie ; cela pourrait prendre plusieurs formes. L'Arménie veut la sécurité pour le Haut-Karabakh et cela formerait le plus haut degré de sécurité.
30. La séparation est une possibilité, l'autonomie en est une autre. Est-il vraiment possible que dans la réalité la solution de l'autonomie soit avantageuse aux deux parties ? En tant que Suédois je dois dire oui par expérience. Les îles d'Aland, où l'on parle suédois et où il y a un sentiment d'appartenance à la culture suédoise, ont été attribuées à la Finlande par la Société des Nations. Pendant 84 ans l'autonomie a été garantie malgré des guerres et des épreuves difficiles pour la Finlande et les îles d'Aland se sentent bien en tant que partie de la Finlande. Avec les deux pays ayant une économie intégrée et la liberté de circulation, mais aussi partageant les mêmes convictions religieuses, cette solution est exemplaire. Aland est aujourd'hui une des régions les plus riches et prospères d'Europe.

31. L'Azerbaïdjan veut donner au Haut-Karabakh, par lui-même et se basant sur l'expérience européenne, le plus haut degré d'autonomie qui existe dans le monde, ce qui exigerait beaucoup, si c'était le cas : L'Azerbaïdjan devrait faire sentir au Haut-Karabakh qu'il est le bienvenu, sans le considérer comme un ennemi conquis ou un territoire occupé. Le premier pas serait ensuite d'établir des contacts directs réciproques. Le Haut-Karabakh devrait alors être à même de garder son identité, et sa population devrait être convaincue que ses droits seront protégés par un système juridique indépendant et fiable au sein de l'Azerbaïdjan. Un très haut degré d'autonomie signifierait un soutien financier d'importance, ce qui grèverait le budget national de l'Azerbaïdjan.